



Municipalité de Lantier

AVIS PUBLIC CHANGEMENT D'ENDROIT SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2024

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
QUE:

AVIS est donnée par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lantier, que la séance extraordinaire de l'assemblée publique de consultation du 9 novembre 2024, **est déplacée à l'Église, située au 1021 boulevard Rolland-Cloutier, à Lantier**

DONNÉ à Lantier ce 29^{ième} jour d'octobre de l'an deux mille vingt-quatre

Benoit Charbonneau,
Directeur général
